

Compte rendu de l'Assemblée Générale 2005

Les membres de la section plongée sous-marine se sont réunis en assemblée générale ce jour sur convocation qui leur a été faite par le Président Pierre LACANTE.

S'agissant d'une assemblée générale ordinaire, le quorum n'est pas requis. 19h30, le Président déclare que l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Président
- Rapport du secrétaire
- Rapport de la Trésorière
- Rapport du trésorier de la section enfants
- Rapport du responsable technique adultes
- Election des membres du bureau.

1°) Rapport moral du Président (Pierre LACANTE)

Le président tient à préciser que, globalement, cette saison s'est bien déroulée.

Hormis les quelques difficultés liées au tractage, dues au manque de volontaires, et le gonflage, pallié avec l'aide de quelques anciens du club.

PIERROT souligne que l'ambiance qui règne dans ce club est toujours aussi bonne.

Puis PIERROT fait le point sur :

- Les passages de niveaux (cf. le rapport de Yannick DELMAU)
- Les sorties qui se sont déroulées et celles à venir.

Malgré une légère baisse du nombre d'adhérents cette année (103 contre 111 en 2003-2004), l'effectif est quasiment stable d'une saison sur l'autre. Cette baisse s'explique par les problèmes d'encadrement rencontré par les clubs associatifs.

PIERROT conclut, en rappelant que ces éléments (ambiance et effectif réduit) contribuent à perpétuer le caractère « *familial* » du club qui est le sien depuis sa création, ce dont tous les adhérents se réjouissent.

Puis le Président passe la parole au secrétaire.

2°) Rapport moral du secrétaire (Thierry HAMEURY)

Celui-ci sera bref, c'est le moins que l'on puisse dire.

RAS, en ce qui le concerne, le secrétaire se réjouit que tout ce soit bien passé cette année au niveau des inscriptions et des dossiers.

Puis le secrétaire passe la parole à la trésorière.

3°) Rapport moral de la trésorière (Nicolle ROLLAND).

La trésorière donne lecture des comptes arrêtés à ce jour et invite les personnes désirant approfondir les comptes à venir les consulter.

A une question posée, NICOLLE précise que la baisse du nombre d'adhérents cette année ne pose pas de problème au niveau financier.

En effet il n'y a pas eu cette année de dépense imprévue.

La trésorière rappelle qu'un livret commun aux trois sections (adultes, enfants et nage avec palmes) est approvisionné en cas de problème avec le compresseur.

Les comptes sont approuvés à la majorité.

Puis la trésorière passe la parole au trésorier de la section enfant.

4°) Rapport moral du trésorier de la section enfant (Alain BALDACH).

Alain rappelle les horaires d'entraînement de la section enfant.

Il fait état d'un aménagement avec le club de **VILLEBON**, quant à la participation des encadrants et au sujet de leurs subventions respectives.

Puis ALAIN explique le fonctionnement de leur section lors des sorties avec les enfants.

Puis il passe la parole au responsable technique des adultes.

5°) Rapport du responsable technique des adultes (Yannick DELMAU)

D'emblée, YANNICK se montre moins optimiste que le président quant au déroulement de la saison écoulée.

Il souligne les difficultés rencontrées cette année au niveau de l'encadrement, et notamment lors des séances fosse : autant d'élèves et moins d'encadrants.

Grâce aux « aspirants » initiateur, et ce au détriment de leur formation, le club a pu s'en sortir.

Il revient sur les difficultés pour le tractage et le peu d'aide apporté au sein du club et insiste sur le caractère associatif de l'USP Plongée.

Il en appelle donc au volontariat la saison prochaine, 8 personnes pour le tractage seraient les bienvenues.

Point positif : pas trop de problème pour le gonflage, merci GILLES.

Il insiste sur le fait que les ados pâtissent le plus de ce manque d'encadrement.

Autre point positif : cette année, une seule séance a été annulée, pour cause de neige, ce qui est exceptionnel.

Passage de niveau :

- Niveau 1 pour les ados, prévu en juin.
- Niveau 2 : 5 reçus.
- Niveau 3 : aucun stage n'était au programme cette année.
- Formation initiateur : 5 personnes inscrites, l'épreuve finale aura lieu le 24 juin. (Karine DJOUHAHER l'ayant déjà passée et brillamment réussie)

MF1 : ces formations en lieu en dehors du club.

- Patrick CRESSENCE reçu.
- Alain BALDACH s'est inscrit.
- Philippe BRIDENNE passe l'épreuve en Juillet.
- Marc TERRAS fait son stage initial cet été.

YANNICK termine ce point sur une note d'optimisme : tout ceci est de bonne augure pour le club.

Ce qui nous attend à la rentrée :

- Formation niveau 1, niveau 2, et niveau3.
- Formation initiateur, si des personnes sont motivées. Le but étant de mieux s'occuper des ados.
- Les inscriptions pour la prochaine saison seront faites en fonction du nombre d'encadrants et des volontaires pour aider au sein de la structure.
- Sorties : La sortie proposée en Egypte pour la fin de l'année n'ayant pas rencontrée un vif intérêt, celle-ci est annulée.

Le club en appelle aux adhérents afin que ceux-ci proposent quelques destinations de sorties. Ces propositions seront à faire à la rentrée.

6°) Election des membres du bureau.

Pas de démission, les membres en place se représentent.

L'ensemble du bureau est réélu à la majorité, la composition du nouveau bureau est donc la suivante :

- Pierre LACANTE Président du club USP Plongée
- Thierry HAMEURY Secrétaire
- Yannick DELMAU Responsable technique des plongées adultes
- Nicole ROLLAND Trésorière.

7°) Questions / Réponses

CATHERINE pose une question à Yannick concernant la cadence des séances bloc.

YANNICK lui répond que les séances sont liées au tractage du matériel.

Il n'est pas contre le fait d'augmenter le rythme des séances en y incluant le Vendredi, en l'état actuel, le club en reste aux séances du Mardi.

8°) Rappel

La piscine découverte de PALAISEAU est accessible à notre section les mois de juillet et août aux horaires suivants : le **mardi** de **20h00** à **21h00**

Les créneaux horaires 2005-2006 attribués par l'école Polytechnique à la section pour l'utilisation des bassins ne devraient pas changer :

- le **mardi** de **19h00** à **21h00**, entraînements plongée bouteilles adultes
- le **jeudi** de **18h30** à **20h00**, école plongée jeunes
- le **vendredi** de **19h30** à **21h00**, entraînements plongée bouteilles ados.

20h20 : L'ordre du jour étant épuisé et l'assemblée n'ayant plus de questions à poser, Monsieur le Président déclare la séance levée.